

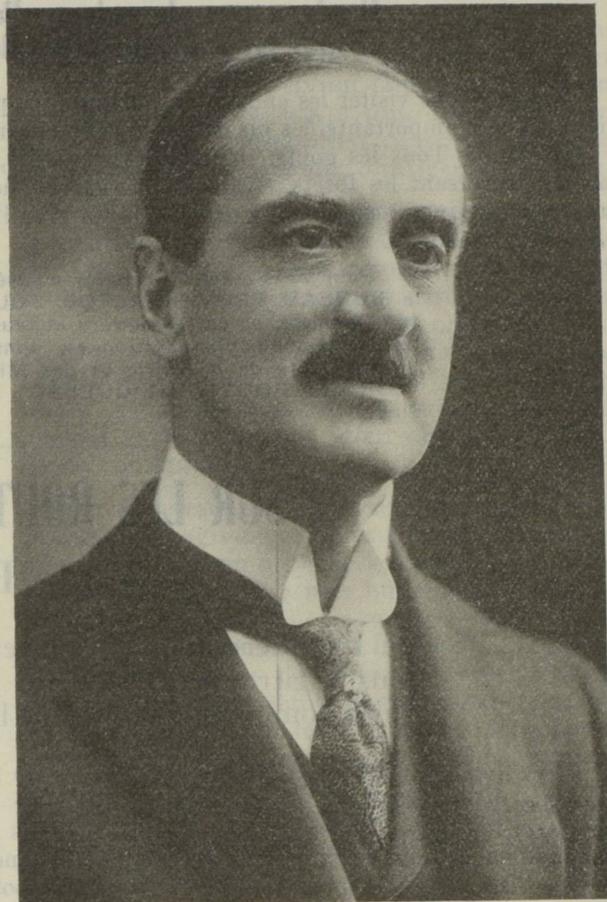
LE PROGRÈS DES BONNES ROUTES

QUELQUES CHIFFRES

La province de Québec peut être fière des progrès accomplis dans l'amélioration des routes. Elle fut la pionnière de ce mouvement et elle est encore en tête des provinces de la Confédération, tant au point de vue de la construction qu'à celui de l'entretien. Son splendide réseau routier rayonne dans toutes les directions et atteint tous les districts, même les plus éloignés.

Au point de vue de la construction, la longueur totale des routes améliorées, qui était de 3,800 milles seulement il y a dix ans, a passé en 1930 à 13,652 milles, soit 41% de la longueur totale des chemins ruraux.

Au point de vue de l'entretien, le département de la Voirie a entretenu directement, en 1930, aux frais du gouvernement, une longueur de 11,950 milles, une augmentation de 17% sur l'année précédente. 1302 municipalités, soit 87% du total des municipalités de la province, ont bénéficié de cet entretien. Les 13% qui restent représentent en partie les cités et villes où la loi d'entretien est inopérante.



Les déboursés nécessités par la construction et l'entretien des routes dans la province représentaient, en 1930, une somme globale de \$14,375,000.00; le montant global dépensé depuis 1911 est de plus de \$118,000,000.00. Ces dépenses considérables ont obtenu un résultat très pratique: elles ont amélioré la condition des cultivateurs en leur facilitant l'accès des marchés éloignés; elles ont aidé au développement du commerce et de l'industrie; elles ont enfin donné un essor considérable à l'industrie du tourisme, source d'immenses revenus dont bénéficie la majorité des citoyens de la province.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

QUÉBEC

Hon. J.-E. PERRAULT, C.R.
Ministre.

J.-L. BOULANGER,
Sous-Ministre.

Arthur BERGERON,
Secrétaire.